

Liste 1 des toxiques, nouvelle édition 2003

L'édition 2003 de la liste 1 des toxiques (liste des substances toxiques) entre en vigueur le 1^{er} janvier 2004. Elle comprend les modifications suivantes publiées dans la Feuille fédérale:

1. Décisions du 1^{er} juillet 2003 (FF 2003 N° 25, 4123), partiellement reconsidérée et modifiée du 26 août 2003 (FF 2003 N° 37, 5414)
2. Décisions du 28 octobre 2003 (FF 2003 N° 42, 6472)

Les décisions sont entrées en force dans la forme susmentionnée. L'édition 2003 de la liste 1 des toxiques peut être obtenue auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), Diffusion des publications, 3003 Berne.

16 décembre 2003

Office fédéral de la santé publique:
Le directeur, Thomas Zeltner